

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNMA)

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI 32/C/MTNMA/WARDIP/2025

Assistance technique pour la mise à niveau du cadre juridique et assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de certification électronique et d'homologation des moyens et prestations de cryptologie

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a l'intention d'intégrer le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet haut débit, des services financiers numériques et des services en ligne (e-Gouvernement).

Le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) – Composante Mauritanie, (ci-après le « **Projet** ») à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à (a) créer un environnement propice au bon développement d'infrastructures numériques adéquates, (b) développer les réseaux à large bande et les services d'internet et (c) simplifier l'accès aux services en ligne.

Dans le cadre de la composante 3 « Développement et intégration du marché des données » et sa sous composante 3.2 « Protection des données et confidentialité : Environnement juridique et réglementaire, institutions, capacité et infrastructure », le Projet cherche à recruter un Consultant (firme) pour assister le gouvernement mauritanien afin de réaliser une « *Assistance technique pour la mise à niveau du cadre juridique et assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de certification électronique et d'homologation des moyens et prestations de cryptologie* ».

Le Projet WARDIP-MR invite les consultants (firme), admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

La méthode de passation choisie est la Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés, pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)- Juillet 2016 Révisions novembre 2017 et Août 2018.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MR)

Téléphone : +222 4524 11 02 ; TVZ, N° 099 – Nouakchott ; Courriel : wardip@mtnima.gov.mr

1) Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un acte de groupement signé par les parties concernées, en cas de groupement ;
- La présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale ;
- Les références et les expériences dans le domaine

Le personnel clé n'est pas évaluée à ce stade.

2) Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation de bonne exécution du client **reconnu**.

3) La liste des expériences attestées doit obligatoirement être fournie dans un document en format modifiable (WORD ou EXCEL) transmis par email ou par clé USB et présentant ces expériences sous le format ci-dessous :

| Ref | Periode | Intitulé de la Mission | Clients / Pays | Type de justificatif |
|-----|---------|------------------------|----------------|----------------------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| | | | | |
| i | | | | |
| i+1 | | | | |
| | | | | |

- 4) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard le **jeudi 06 mars 2025 à 12h00 (GMT)**, à l'adresse suivante :

Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA)
Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacem Ould Moctar El Hacem
Nouakchott Mauritanie Téléphone : +222 49 72 71 70
Courriel : cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr

- 5) Toute fausse déclaration d'expérience entrainera l'exclusion de la candidature et sera rapporté à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
- 6) Les candidatures envoyées par voie électronique doivent obligatoirement être suivi, au plus tard sept (7) jours après le délai de réception des soumissions, par un dossier en support papier en deux exemplaires dont une copie originale. Ce dossier doit être accompagné d'une version électronique sur flash USB ou tout autre support électronique si le dossier n'a pas été envoyé par voie électronique.
- 7) **Le budget du Projet est de 100 000 USD.**
- 8) Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

| Critère | NOTES |
|--|------------|
| 1. Expériences avérées dans les projets PMO et AMOA, les études stratégiques ou dans le domaine des projets e-Gouv et les études dans le domaine de la digitalisation des services publics | 20 |
| 2. Réalisation des études dans le domaine des transactions électroniques | 30 |
| 3. Elaboration des études similaires dans le domaine des infrastructures à clés publiques (ICP) et la PKI durant ces cinq dernières années. | 20 |
| 4. Réalisation de missions d'élaboration des business plans relatifs au domaine de la PKI | 10 |
| 5. Expérience dans le domaine juridique et organisationnel relatif au domaine de la PKI | 10 |
| 6. Expériences du même type que la mission ou en relation, réalisées en Mauritanie | 10 |
| Note globale | 100 |

(*) NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.

Le consultant classé premier ayant la note maximale sera invité à soumettre une offre technique et financière. En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires évalués au critère 3 et si nécessaire aux critères 4 et 5 sera sélectionné.